



Paris, le 8 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Santé des mères et des nouveau-nés : le ministère chargé de la Santé lance une vaste enquête nationale du 14 au 20 mars 2016

Avec 800 000 femmes qui accouchent chaque année en France, les pratiques médicales autour de la naissance représentent un enjeu majeur de santé publique. Afin d'améliorer en permanence ses actions et orienter ses politiques de prévention, le ministère met en place régulièrement, depuis 1995, des enquêtes nationales périnatales, en partenariat avec l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Objectif de ce vaste dispositif : mieux connaître l'état de santé des femmes et de leurs nouveau-nés, évaluer la qualité de la prise en charge et mesurer les facteurs de risque périnatal.



L'enquête de 2016 s'intéresse plus particulièrement aux femmes en situation de précarité et à la prévention des facteurs de risque pendant la grossesse (vaccinations, consommation d'alcool et de tabac, entretien prénatal précoce...). Elle se penche également sur les grossesses à bas risque et sur la prise en compte des souhaits des femmes quant au déroulement de leur accouchement.

Concrètement, l'enquête portera sur toutes les naissances du lundi 14 mars au dimanche 20 mars 2016 (à minuit), dans toutes les maternités et les maisons de naissance, en Métropole et dans les DROM. Afin de faciliter sa mise en œuvre, les structures les plus grandes pourront commencer la collecte des informations dès le 7 mars. Près de 16 000 naissances sont attendues pendant cette période.

L'organisation de l'enquête est assurée dans chaque département par le service de protection maternelle et infantile (PMI) ou le réseau de santé en périnatalité. Pour chaque naissance, une sage-femme recueillera des données à partir du dossier médical et d'un entretien proposé à la mère après son accouchement.

Ces enquêtes nationales périnatales représentent une source majeure d'informations pour améliorer les mesures de santé publique. Leur succès repose sur la mobilisation des professionnels de santé, en particulier dans les maternités, et la participation des femmes qui viennent d'accoucher.

Les premiers résultats de cette édition seront diffusés par la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) et l'Inserm au cours de l'année 2017.

Pour en savoir plus sur l'Enquête nationale périnatale :

<http://drees.social-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/open-data/etat-de-sante-et-recours-aux-soins/article/l-enquete-nationale-perinatale>

Contacts presse :

DREES : Carmela Riposa - drees-infos@sante.gouv.fr – 01 40 56 88 84

DGS : Anne Mignot – anne.mignot@sante.gouv.fr – 01 40 56 62 68

DGOS : Alexandra Béchard – alexandra.bechard@sante.gouv.fr – 01 40 56 47 43